

N°1

LA LETTRE MUNICIPALE

“Agir pour Saint-Genis”



ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars dernier, et le taux de participation a été de 54.36 % à Saint Genis.

Le pourcentage des votes exprimés est important (95.80 %), avec peu de bulletins blancs (6) et peu de bulletins nuls (11).

Aussi, je souhaite remercier tous les électeurs qui se sont déplacés nombreux pour voter, et ce malgré le manque de choix que certains ont pu déplorer.

La confiance que vous nous avez accordée doit être source de motivation mais également de responsabilité vis-à-vis des Saint Genoïses.

Notre équipe se met en place avec la volonté de poursuivre le travail engagé et s'efforcera de gérer raisonnablement notre commune, d'initier de nouveaux projets, d'être à l'écoute, d'insuffler une dynamique positive et surtout d'être garant du « bien vivre à Saint Genis ».

Vous découvrez aujourd'hui notre lettre municipale « relookée ». J'espère qu'elle vous plaira et qu'avec vos retours, la commission information la fera vivre.

Je vous souhaite une bonne lecture et vive Saint Genis.

Alexis BADOIL

Compte-rendu du conseil municipal du 20/03/2026

Tous les élus présents.

ÉLECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS ET LEURS DÉLÉGATIONS :

Alexis BADOIL, candidat à sa réélection, a été élu maire pour les 6 ans à venir.

Il a proposé une liste de 4 adjoints et 1 poste de conseiller délégué. Ont été élus :

- Gilbert MOSNIER, 1er adjoint, délégué aux affaires intercommunales, en charge des travaux de voirie, des bâtiments et du service technique.
- Sandrine DRIVON, 2ème adjointe, déléguée aux affaires scolaires et culturelles (médiathèque), en charge des actions auprès des enfants et de la jeunesse.
- André BASTION, 3ème adjoint, délégué aux finances, à la gestion du cimetière et à l'urbanisme.
- Catherine DUGELAY, 4ème adjointe, déléguée à l'information et à la communication, aux actions sociales et auprès des seniors, à la vie du village et l'organisation des manifestations.
- Joachim BOURBON, conseiller délégué, en charge de l'informatique, parc et réseau.



INDEMNITÉS DES ÉLUS :

Sur proposition du maire, le conseil a voté les indemnités des élus avec un taux inférieur au maximum autorisé pour le maire, les adjoints et le conseiller délégué.

Compte-rendu du conseil municipal du 10/04/2026

Tous les élus présents.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2025 :

Fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 513 967.19 € et les recettes à 735 880.72 €. L'excédent sera affecté à l'investissement du budget 2026. Les dotations et participations (Etat et Département), les taxes foncières et d'habitation, les loyers et locations de salles, représentent les recettes les plus importantes. Les dépenses se composent principalement des charges de personnel (salaires et cotisations), et des charges à caractère générale (électricité, eau, téléphone, carburant...).

Investissement : les dépenses s'élèvent à 731 090.12 € et les recettes à 167 8510.69 €. Les subventions et le retour de TVA sont les recettes principales. Les dépenses les plus importantes ont été l'achat de terrains, l'aménagement des logements au-dessus de l'école et des travaux dans la classe de maternelles, et l'installation de panneaux photovoltaïques.

Compte-rendu du conseil municipal du 10/04/2026 - suite



La dette communale diminue encore avec un seul prêt en cours, et s'élève à moins de 200 € par habitant contre environ 600 € pour les communes de même taille.

Après le retrait du maire, les comptes 2025 ont été approuvés à l'unanimité.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2026 :

Le budget de la commune est détaillé et voté à l'unanimité.

A noter que les dépenses précédemment engagées pour le CCAS sont intégrées dans le budget de la commune, le CCAS ayant été dissout au 31/12/2025.

Le budget spécifique au "lotissement St Roch" est également voté. Les dépenses effectuées sont à ce jour conformes aux prévisions. Il reste les travaux de voirie à programmer.

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES :

Compte-tenu d'une baisse sensible des bases d'impositions, qui diminuent nos recettes fiscales, et devant les augmentations constatées des dépenses énergétiques, des cotisations sociales, des primes d'assurances..., il est proposé une augmentation des taux communaux.

Après un vote à bulletin secret, le conseil valide une augmentation des taux (part communale), de 2 %.

RÉTROCESSION D'UNE PARCELLE POUR RÉGULARISATION :

La commune possède une parcelle de 20 m² au carrefour du "Camard", qui accueillait jadis des toilettes publiques. De plus, le tènement présente une anomalie cadastrale : cette parcelle est actuellement située au milieu de l'habitation de Mme FAURE.

Afin de régulariser cette situation, il est envisagé de procéder à la rétrocession de cette parcelle au profit de Mme FAURE pour l'euro symbolique. Le conseil valide cette proposition.

OPPORTUNITÉ D'ACQUISITION FONCIÈRE :

La commune a l'opportunité d'acquérir la parcelle B603, terrain mitoyen au cimetière communal. Il s'agit, pour la commune, de créer une réserve foncière pour un éventuel agrandissement du cimetière. Le conseil valide cette acquisition.

CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LE PROJET D'EXTENSION DE LA MAIRIE :

La commune a consulté 2 architectes pour un projet d'extension de la mairie (local archives et "coin repas") avec la création d'un parking "rue de l'église". L'offre retenue est celle du cabinet CHOULET de Longessaigne avec un taux d'honoraires à 11% contre celle de CORNU-NEEL de St Symphorien sur Coise avec 13.5 %.

PROJETS ET TRAVAUX EN COURS :

Réalisations :

- Les glissières de sécurité situées "au Bissardon" et "aux Vignes" ont été changées.
- La halle à l'espace de loisirs est terminée.
- Le local de "la Boule Joyeuse" a été réaménagé.
- Les portes des appartements et de l'entrée au "5 montée St Roch" ont été changées.
- Les parties communes du "15 chemin des Gardes" ont été rafraichies.
- 3 nouvelles prises ont été installées dans le local de la buvette (devant la salle des sports) pour permettre le branchement de matériels par les associations lors de manifestations.

Compte-rendu du conseil municipal du 10/04/2026 - suite



Le programme des travaux de voirie communautaire est validé pour environ 23 000 € : reprises des enrobés sur le “chemin de Rossand” et le haut du “Ferrouillet”. Ces dépenses sont prises en charge par la CCMDL dans le cadre des dotations de voirie.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES ORGANISMES EXTÉRIEURS :

Les commissions communales sont constituées ainsi :

| | |
|---|---|
| Bâtiment-voirie-travaux | Gilbert MOSNIER-Florian GIRAUD-Joachim BOURBON-Laurent CHABAUD-Roland DESCHAMPS |
| Vie scolaire | Sandrine DRIVON-Cindy GUIOTTO-Léa POULMANE |
| Information-communication | Catherine DUGELAY-André BASTION-Joachim BOURBON-Annick MOREL |
| Carrières | Joseph VOLAY-Joachim BOURBON |
| Jeunesse - conseil municipal enfants | Sandrine DRIVON-Sylviane FAYOT-Florence MARINIER-Cindy GUIOTTO |
| Vie du village - culture | Catherine DUGELAY-Sandrine DRIVON-Florence MARINIER-Annick MOREL |
| Affaires sociales et personnes âgées | Catherine DUGELAY-Sandrine DRIVON-Sylviane FAYOT-Florence MARINIER-Annick MOREL Personnes non élues : Odile LIGOUT-Maryse CAPPAN-Monique COQUET-Colette PERIER |
| CAO (commission d'appels d'offres) | Titulaires : Gilbert MOSNIER-Joseph VOLAY-André BASTION Suppléants : Florian GIRAUD-Cindy GUIOTTO-Joachim BOURBON |
| Commission de contrôle des listes électorales | Sylviane FAYOT Personnes non élues : Colette PERIER-Richard TRUCHET |

Délégués dans les organismes extérieurs :

| | Titulaires | Suppléants |
|--|----------------------------------|------------------------------------|
| SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire du collège de Ste Foy) | Laurent CHABAUD | Léa POULMANE |
| SYDER (Syndicat départemental d'énergie du Rhône) | André BASTION | Joseph VOLAY |
| SIEMLY (Syndicat mixte des eaux des Monts du Lyonnais) | Joseph VOLAY- Joachim BOURBON | André BASTION |
| Groupement des 4 cantons | Sandrine DRIVON | Laurent CHABAUD- Sylviane FAYOT |

Les délégués pour les commissions de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais seront désignés lors de la prochaine réunion.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

École: l'effectif prévisionnel pour la rentrée prochaine est de 61 élèves.

Une classe "nature" est organisée à Val Cenis du 18 au 22 mai 2026 avec de nombreuses activités prévues tout au long du séjour.

Romain PONCET, directeur de l'école, a été élu maire de la commune de St Cyr les Vignes. Afin de mener au mieux ses nouvelles fonctions, il sera absent de l'école les jeudis. Son remplaçant intervient aussi à l'école de Ste Foy l'Argentière.

Conseil municipal enfants : la chasse aux œufs s'est très bien déroulée, le soleil était au rendez-vous. Au total, 450 œufs ont été cachés. Les familles se sont déplacées nombreuses.



Piscine de St Laurent de Chamousset : d'importants travaux ont été réalisés au centre aquatique Escap'ad, notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments. La mise en place d'un système de géothermie, couplé à des installations solaires thermiques, devrait permettre de réduire les coûts de fonctionnement. La réouverture est prévue le 20 avril prochain.

Prochaine réunion vendredi 5 juin à 20h30.

VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Toute la population est cordialement invitée à la cérémonie du 8 mai à 10h30 devant le monument aux morts afin de rendre hommage à nos soldats. La cérémonie se clôturera par le verre de l'amitié.

FÊTE DES MÈRES

Toutes les mamans et leur famille sont chaleureusement invitées à célébrer la fête des mères le dimanche 31 mai à 10h30 à la salle des fêtes (voir flyer joint). Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial.

MÉDIATHÈQUE

Que se passe-t-il à la médiathèque ?

Du 1er avril au 18 mai : de l'humour !

Mercredi 1er avril, les familles ont été invitées à participer à une journée « brico-conte », placée sous le signe de la créativité et du partage. Ces ateliers ont été organisés et animés par l'équipe de bénévoles.

Le matin, un temps d'histoires a été proposé aux plus jeunes, âgés de 3 à 6 ans, suivi d'un petit atelier de bricolage. Trois familles étaient présentes, accompagnées de quatre enfants, chacun a pu profiter de ce moment pour fabriquer plusieurs poissons en papier. L'après-midi, là encore, quatre enfants de 6 à 10 ans ont participé avec enthousiasme à l'atelier, avant de se retrouver autour d'un goûter partagé.

Une belle journée intergénérationnelle, riche en échanges et en sourires !



Il est encore temps de découvrir aussi notre exposition de cartes anciennes du 1er avril. Autrefois, à l'occasion du 1er avril, on envoyait des cartes postales ornées d'un poisson et richement décorées pour se souhaiter amour, amitié et bonheur ! On n'envoie plus de cartes aujourd'hui mais jusqu'en 1914 il y avait un choix très important de modèles. Beaucoup se ressemblaient mais il y avait quelques originalités. Les plus classiques représentaient des enfants ou des femmes avec des poissons.

L'équipe de la médiathèque vous propose à cette occasion une sélection de romans où l'humour se décline sous toutes ses formes.

Troc Loisirs créatifs – Samedi 25 avril 2026 (10h-12h)

La médiathèque vous propose un nouveau rendez-vous de rencontre, de partage et de créativité ! Nous organisons samedi 25 avril pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque de 10h à 12h un Troc "Loisirs créatifs" : apportez vos fournitures (laine, tissus, perles, papiers, matériel de scrapbooking...) et échangez-les dans une ambiance conviviale.

Un atelier créatif ouvert à tous (enfants, ados, adultes) sera proposé pendant la matinée. Une belle occasion de créer ensemble et de repartir avec de nouvelles idées!

VIE MUNICIPALE

Du 19 mai au 27 mai 2026 Exposition-Jeu " Le Tout petit jeu"

Cette exposition a été imaginée par Anne Letuffe à partir de l'album " Le Tout-petit Jeu". En libre accès, les structures en bois offrent aux enfants un espace où se faufiler pour mieux comprendre son rapport au corps et à l'espace.

Gratuit / de 0 à 5 ans.

Accueil des professionnel-le-s de la petite enfance : mardi 19 mai de 9h30 à 11h.

Accueil des familles et distribution du livre de naissance offert par le Département du Rhône : mercredi 20 mai de 9h30 à 11h.

Renseignements et inscriptions auprès de la médiathèque.



La médiathèque est ouverte pendant les vacances de printemps aux horaires habituels. Fermeture Pont de l'Ascension du 14 mai au 17 mai 2026.

À très bientôt à la médiathèque !

Retrouvez toute l'actualité (les nouveautés à découvrir, les animations...) de votre médiathèque sur Instagram et du réseau Commonly sur le site internet www.commonly.fr

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 28 avril au 2 mai inclus.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE L'AMITIÉ : le club de l'amitié organise son concours de pétanque comme chaque année, ouvert à tous, le **samedi 13 juin**. 14 € par doublette. Rendez-vous à 13h30 sur le terrain à côté de la médiathèque. Toutes les doublettes seront primées. Buvette et petits en-cas sur place. Renseignements et inscriptions 06-31-89-86-95.

SECTION SCRABBLE DU CLUB DE L'AMITIÉ : la section scrabble du club de l'amitié organise une rencontre amicale le **samedi 6 juin à la maison de l'amitié**, début des parties à 14h. Participation 9 € par personne, ouvert à tous. Récompense remise à chaque participant en fonction du score obtenu à l'issue de la rencontre. Renseignements et inscriptions : 06-67-43-72-11 / 06-31-89-86-95.

LE PROGRÈS : le Progrès recherche un correspondant (ou une correspondante) local de presse à Saint-Genis-l'Argentière. Il s'agit d'une activité de complément, non salariée, mais rémunérée. Elle peut convenir par exemple à des parents au foyer, des salariés, des enseignants ou des retraités. Vous avez un peu de temps, êtes curieux, aimez votre commune, avez envie de mettre en lumière son actualité et ceux qui la font, alors envoyez-nous votre candidature.

Écrivez-nous sur : rhonenord@leprogres.fr

CLUB DE TAEKWONDO : le club de Taekwondo n'est pas en mesure d'organiser son concours de pétanque du 1er mai, il est donc annulé.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Le 6 février est né Tommy PALLA.
Félicitations à ses parents Hugo PALLA
et Manon SAVOYE.

Le 6 mars est né Azelio FERNANDES.
Félicitations à ses parents Benjamin FERNANDES
et Alicia TRUMEAU.

MARIAGE

Le 21 mars :
Adam TERRET et Samatha CANY

Félicitations aux jeunes mariés.

FOCUS

La commission information - communication a décidé de maintenir l'encart "FOCUS" sur la lettre municipale.

Nous souhaitons ainsi donner la parole aux associations, aux Saint Genoïses... et pouvoir aborder divers thèmes :

- présenter un projet, une association,
- informer sur l'histoire du village, d'un hameau, d'un bâtiment,
- communiquer sur des démarches et informations comme l'urbanisme,
- parler d'une tradition festive ou culinaire,
- etc...

Si vous êtes intéressés pour diffuser quelques lignes, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Réalisation de la publication par la commission informations - IPNS

Mairie
Ouverture au public : lundi - mercredi - vendredi de 14h à 18h
04-74-70-04-83 / mairie@saintgenislargentiere.fr / www.saintgenislargentiere.fr



Plus d'infos
avec l'application
PANNEAU POCKET

Médiathèque

Mardi - mercredi - vendredi de 14h à 17h -
samedi de 10h à 12h
04-74-26-22-56 / mediathequestgenis@gmail.fr